



Communiqué de presse

Embargo: 23.11.2021, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Enquête sur le budget des ménages: résultats 2019

En 2019, la part des impôts dans le budget des ménages atteignait environ 12%

En 2019, le revenu moyen disponible des ménages privés en Suisse se montait à 6609 francs par mois. Une grande partie de ce montant, soit 4985 francs, a servi à la consommation de biens et services. Les ménages ont dépensé en moyenne 31,0% de leur budget pour les dépenses obligatoires telles que les impôts, les dépenses sociales et les primes d'assurance-maladie, soit 2973 francs. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête sur le budget des ménages 2019 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le revenu disponible d'un ménage correspond à son revenu brut après déduction des dépenses obligatoires. Il est formé du revenu de chacun des membres du ménage, qui se compose en moyenne de 2,11 personnes. Le niveau du revenu est souvent plus bas dans les ménages formés d'une seule personne que dans ceux de plusieurs personnes, plusieurs membres étant à même de contribuer à la formation de ce revenu.

Outre les salaires et allocations versés mensuellement, le revenu du ménage est aussi formé des versements annuels tels que le 13^e salaire. Sont également pris en considération les rentes, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune tels que les intérêts et les dividendes.

Les ménages ne disposent pas tous de plus de 6609 francs par mois. En 2019, 60% des ménages disposaient d'un revenu inférieur à la moyenne suisse.

Le revenu brut des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

Le revenu du travail formait, en 2019 également, la composante principale du revenu brut du ménage, avec une part de 73,4%. Deuxième source de revenus, les rentes et les transferts sociaux représentaient en moyenne 21,0% du revenu brut.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué en 2019 qu'un rôle secondaire (4,0% du revenu brut en moyenne). Ils n'ont représenté plus de 5% du revenu brut que pour un ménage sur sept.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,5% au revenu brut. Ils représentaient plus du quart du revenu brut dans

un ménage sur quarante, avant tout des ménages de familles monoparentales.

31,0% du revenu brut pour les dépenses obligatoires

Les dépenses obligatoires se sont montées en 2019 à 2973 francs par mois ou à 31,0% du revenu brut. Les impôts représentaient le poste le plus important, avec 1180 francs par mois, soit 12,3% du revenu brut.

Font également partie des dépenses obligatoires les cotisations aux assurances sociales (9,9% du revenu brut) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (7,0%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (1,8%).

14,4% du revenu brut pour le logement et l'énergie

En 2019, les dépenses de consommation représentaient 52,0% du revenu brut des ménages. Les dépenses pour le logement et l'énergie étaient celles qui pesaient le plus sur le budget, avec environ 1381 francs ou 14,4% du revenu brut.

Les dépenses pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées (6,6%), pour les transports (7,4%), celles pour la restauration et les services d'hébergement (5,8%) et celles pour les loisirs et la culture (5,3%) constituaient d'autres postes importants.

Que reste-t-il?

Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2019 un montant de 1232 francs par mois à épargner, soit 12,9% du revenu brut.

Les ménages des classes de revenus les plus basses (moins de 4500 francs de revenu brut) ne peuvent généralement rien mettre de côté. Ils dépensent souvent plus d'argent qu'ils n'en génèrent. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de retraités (55%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Quels sont les derniers chiffres relatifs au budget des ménages?

Étant donné la forte influence de la pandémie de COVID-19 sur le budget des ménages en 2020 et en 2021, [les chiffres les plus récents du 3^e trimestre de 2021](#) sont publiés en complément de ce communiqué de presse.

Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une dispersion aléatoire. Cette dispersion peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motocycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pourcentage et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation $< 1\%$,
 - b: bon, coefficient de variation de $\geq 1\%$ à $< 2\%$,
 - c: moyen, coefficient de variation de $\geq 2\%$ à $< 5\%$,
 - d: suffisant, coefficient de variation de $\geq 5\%$ à $< 10\%$,
 - e: mauvais, coefficient de variation $\geq 10\%$.
-

Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'enquête sur le budget des ménages (3312 ménages en 2019) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour de relativement petits groupes de population. Le concept de l'enquête permet cependant de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats. Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. [La série la plus récente repose sur les années 2015 à 2017.](#)

Révision du modèle de pondération

Le modèle de pondération utilisé pour estimer le budget des ménages a été révisé pour le relevé 2019. La nouvelle méthodologie repose entre autres sur des variables auxiliaires supplémentaires pour corriger le taux de non-réponse, comme la composition du ménage ou les revenus. Il est possible de calculer ces variables auxiliaires rétroactivement jusqu'en 2015. Par conséquent, les résultats des enquêtes 2015 à 2018 sur le budget des ménages sont recalculés au moyen du nouveau modèle de pondération et publiés.

La comparaison avec les résultats obtenus en utilisant l'ancien modèle montre que, pour les ménages comprenant des personnes en âge de travailler, ceux d'une personne et ceux se trouvant dans le quintile des revenus les plus bas sont légèrement plus pondérés. L'estimation de la taille moyenne des ménages s'en voit réduite. Par exemple, pour l'année 2018, elle est passée de 2,17 à 2,14 personnes par ménage et l'estimation du revenu moyen disponible est passée de 7016 à 6592 francs par mois et par ménage.

Les effets de la révision sur l'estimation des revenus de l'ensemble de la population sont bien moindres pour les sous-groupes plus homogènes: les revenus disponibles des ménages de couples avec enfants se situant dans les classes des plus bas revenus s'élèvent à 4755 francs par mois et par ménage, contre 4774 francs avec l'ancienne pondération.

Les effets de la révision dans les estimations absolues des revenus (p. ex. montant des revenus disponibles) sont bien plus visibles que dans les estimations relatives (p. ex. part du budget consacrée aux dépenses de consommation).

Renseignements

Fabia Ndiaye-Laini, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 58 467 68 32, e-mail: fabia.ndiaye-laini@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0479

La statistique compte pour vous: <https://la-statistique-compte.ch/>

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2019

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,11

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

Revenus du travail [2]	7 036	c	73,4%
Revenus issus d'activités salariées	6 229	c	65,0%
Revenus issus d'activités indépendantes	807	d	8,4%
Revenus de la fortune et de la location	384	d	4,0%
Revenu primaire [2]	7 420	b	77,4%
Rentes et transferts sociaux	2 016	c	21,0%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	902	c	9,4%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	700	c	7,3%
Prestations sociales et indemnités	415	d	4,3%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	146	e	1,5%
Revenu brut	9 582	b	100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 800	b	-29,2%
Assurances sociales: contributions	- 950	c	-9,9%
Impôts	-1 180	c	-12,3%
Assurance-maladie de base: primes	- 670	b	-7,0%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 173	d	-1,8%
Revenu disponible [3]	6 609	b	69,0%
Autres assurances, taxes et transferts	- 579	c	-6,0%
Assurances-maladie complémentaires: primes	- 157	c	-1,6%
Autres assurances: primes	- 156	b	-1,6%
Taxes	- 67	e	-0,7%
Dons, cadeaux offerts et invitations	- 199	d	-2,1%
Dépenses de consommation	-4 985	b	-52,0%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	- 637	c	-6,6%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 95	c	-1,0%
Restauration et services d'hébergement	- 558	c	-5,8%
Vêtements et chaussures	- 175	c	-1,8%
Logement et énergie	-1 381	b	-14,4%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 210	c	-2,2%
Dépenses de santé	- 245	c	-2,6%
Transports	- 710	c	-7,4%
Communications	- 174	b	-1,8%
Loisirs et culture	- 510	c	-5,3%
Autres biens et services	- 291	c	-3,0%
Revenus sporadiques [4]	187	d	2,0%
Épargne	1 232	d	12,9%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.